



HAL
open science

Entre polysémie et synonymie : l'évolution des emplois du nom terroir depuis le 16 e siècle

Catherine Fuchs

► **To cite this version:**

Catherine Fuchs. Entre polysémie et synonymie : l'évolution des emplois du nom terroir depuis le 16 e siècle. *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, 2021, 89 (1-2), pp.250-266. hal-03455507

HAL Id: hal-03455507

<https://hal.science/hal-03455507>

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre polysémie et synonymie : l'évolution des emplois du nom *terroir* depuis le 16^e siècle

Catherine FUCHS
(LATTICE, ENS, CNRS, PSL University)

Introduction

Suivre l'évolution diachronique des emplois d'un lexème permet de voir comment les sens et les acceptions de ce terme se sont reconfigurés au fil des siècles, c'est-à-dire de retracer son déploiement polysémique (au sens où l'entendait Bréal, 1897 : Ch. XIV). Tel est l'objectif de la présente étude, consacrée au nom *terroir*.

Apparu en français au début du 13^e siècle (d'abord sous la forme *tierroir* attestée en 1212, puis sous la forme *terroir* attestée en 1229 au sens de 'territoire', selon le TLFi), ce nom dériverait du latin populaire **terratorium*, réfection de *territorium* (d'après les mots en *-atorium* ou d'après *terra* selon Bloch et Wartburg, 1932).

Le mot participe d'un réseau de termes para-synonymes, les uns morphologiquement apparentés (*terre, territoire, terrain, terreau, ...*), les autres non (*sol, champ, pays, région, origine, ...*)¹.

C'est donc au carrefour de la polysémie et de la synonymie que se situe la présente étude, qui s'appuie sur les sources suivantes : 729 extraits de genres variés (poèmes, récits de voyages, théâtre, essais, lettres, fables, romans, mais aussi traités techniques²), issus d'une interrogation de la base Frantext (allant de 1515 à 2007)³. Ont également été consultés divers dictionnaires historiques : ceux de Ménage (1650) (1694) et Thomas Corneille (1694), qui ne comportent pas d'entrée *terroir* mais mentionnent le terme dans une séquence figurant sous d'autres entrées⁴ ; ceux de Nicot (1606), Cotgrave (1611)⁵, Richelet (1680) et Furetière (1690), qui comportent une entrée propre. Par ailleurs, ont été comparées les éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie française*, depuis la 1^{ère} édition (de 1694) jusqu'à la 8^{ème} édition (de 1932-1935) : ce n'est qu'à partir de la 2^{ème} édition (de 1718) que s'autonomise une entrée *terroir* ; dans les éditions antérieures, *terroir* constitue l'une des sous-entrées de *terre* (au même titre que les noms *terrain, territoire, terreau, terrier* et *terrasse*).

L'étude de ces différentes sources permet de schématiser l'évolution sémantique du nom *terroir* en quatre étapes principales, que l'on se gardera toutefois de faire coïncider avec autant de périodes

¹ cf. le *Dictionnaire électronique des synonymes* et les *Atlas sémantiques*, qui donnent pour les premiers synonymes de *terroir* (en synchronie contemporaine) l'ordre décroissant suivant : *sol, terre, pays, région, terrain, champ, origine*.

² Notamment des 16^e et 17^e siècles : *L'agriculture et maison rustique* de Ch. Estienne (1564), le *Traité du vin et du sidre* de J. Le Paulmier (1589), *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs* de O. de Serres (1603), le *Traité de l'économie politique* de A. de Montchrestien (1615).

³ Ces extraits se répartissent de la façon suivante : 69 extraits du 16^e s., 235 extraits du 17^e s., 72 extraits du 18^e s., 41 extraits du 19^e s., 298 extraits du 20^e s. et 14 extraits du 21^e s.

⁴ Ainsi, par exemple, dans le dictionnaire de Thomas Corneille, *terroir* figure-t-il dans des développements induits par les quatre entrées suivantes : *diamant, mays, palmier* et *paradis* (où il est question, respectivement de « *terroir* sablonneux et plein de roches », de « *terroir* et diverse température de l'air » en fonction desquels le grain de blé met plus ou moins de temps à mourir en terre, de « nature du *terroir*, qui est salé et sablonneux » et enfin de « la Province d'Eden (...) dans la bonté de son *terroir* »).

⁵ Ce dictionnaire bilingue donne, sous l'entrée *terroir*, les équivalents anglais suivants : *soyle, ground or land ; also as Territoire*.

historiques : comme on le verra, il s'agit plutôt de « strates sémantiques » qui ont pu se superposer partiellement au cours du temps.

1. Première étape : le *terroir* vu sous l'angle de la possession de la terre

Le *terroir* s'entend d'abord comme le domaine, le *territoire* qui appartient à un seigneur ; ce sens est attesté dès l'apparition du terme au 13^e s. (cf. *supra* à propos de l'étymologie). L'usage en est largement présent au 16^e s. :

- (1) Doncques ne vous veuillez davantage vanger, / Et souffrez desormais que le *terroir Solime* /
Rapporte à son seigneur l'usure legitime⁶.
(Jean de La Taille, *La famine ou les Gabéonites*, 1573)

et encore au début du 17^e s. :

- (2) Les Romains se logèrent à Éréthrie, au *terroir de Phtie*. / Avec ces troupes, Pausistrate
s'alla camper au *terroir de Stratonicee*
(Malherbe, in *Œuvres de Malherbe (1555-1628)* par M. L. Lalanne, 5 tomes, Paris, Hachette,
1862)

puis il tombe progressivement en désuétude et ne donnera plus lieu qu'à de rares emplois archaisants, tel celui-ci :

- (3) Donc, en ces temps damnés, une très noble dame vivait en son *terroir*, près la cité de Meaux.
(Charles-Marie Leconte de Lisle, *Poèmes barbares*, 1878)

On trouve toutefois, dès le 16^e s. (et même dès 1270, selon Bloch et Wartburg), *terroir* employé, notamment dans des traités d'agriculture, pour renvoyer, non pas à la terre en tant que possession, mais à une qualité de terre cultivable (susceptible d'être également désignée par les termes *terre*, *territoire*, *champ*, *lieu* ou *pays*) :

- (4) A ce propost donc, follement parloit Bion, disant cas à despriser : Si quelcun, en louant ung
terroir, le pouvoit rendre fertile et revenant, qu'il ne erroit point pour ce qu'il aime mieulx
le louer que le labourer et se fatiguer. Et que de mesmes, il ne mesfaict pas, qui loue
aultruy si, par ce, proffict et utilité luy en vient. Car ung *champ*, ung *territoire* n'empire de
rien pour estre loué, mais, qui, faulsement et sans le meriter, loue ung personnage, il le
rendt orgueilleux et le perdt.
(Antoine du Saix, *La Touche naïve pour éprouver l'ami et le flatteur...*, 1537)
- (5) La *terre* argilleuse et forte, comme la Bresse et en plusieurs lieux du Partois, veult plus
grands et profonds rayons au labourage, et par tout ailleurs, pour l'esgoust des eaux, qui
naturellementy sont entremeslees, et par la viscosite de la *terre* ne se peuvent si aisement
esgouter. Ce *lieu* n'est si propre pour les arbres [...]. Plus sain est le *terroir de Croye et
d'ardoise*, combien qu'il soit plus infertile, mais il le faut bien amender, et obeir sur tout à
ce qu'il aime : car le principal du mesnager est de bien cognoistre le naturel de sa *terre* [...].
Tout *pais* de bon vignoble, est pierreux et gravetteux, ou cailloueux.
(Charles Estienne, *L'Agriculture et maison rustique*, 1564)

⁶ Les italiques dans les exemples sont ajoutés par nous (C.F.) à des fins de lisibilité.

Puis, à la fin de la première moitié du 17^e s. se fera jour une tendance à spécialiser l'emploi de *terroir* et en particulier à le distinguer de *territoire*. Alors que Nicot donne encore en 1606, sous l'entrée *terroir* (p. 625) les emplois suivants (avec leurs équivalents latins) :

- Le *terroir* ou *territoire* d'une ville (*Ager*)
- le sol et le *terroir* (*Terrenum*)
- Bon *terroir* (*Bona terra*)
- Le principal *terroir* pour le bled, c'est, etc. (*Caput rei frumentariae in Sicilia, Ager Leontinus*)
- Ils paissent en toute sorte de *terroir* (*Omni rure pascuntur*),

Vaugelas, en 1647, milite en faveur d'une distinction entre les trois termes apparentés *terroir*, *territoire* et *terrain*, témoignant ainsi d'une évolution en cours, qui conduira à la deuxième étape :

- (6) je m'estonne qu'un de nos plus celebres Escrivains mette toujours, *terroir* pour *territoire*. *Terroir* se dit de la terre, entant qu'elle produit les fruits ; *territoire*, entant qu'il s'agit de jurisdiction, et *terrain*, entant qu'il s'agit de fortification. Le laboureur parle du *terroir*, le jurisconsulte du *territoire*, et le soldat, ou l'ingenieur, du *terrain*.
(Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise*, 1647)

La préconisation de Vaugelas (à savoir, réserver l'aspect juridictionnel – possession et gouvernance de la terre – à *territoire*, et n'envisager *terroir* que sous l'angle de l'exploitation de la terre) ne se traduit pourtant pas immédiatement dans l'usage ; en témoigne cet exemple de Corneille, où les deux perspectives sont co-présentes :

- (7) Maxime, je vous fais gouverneur de Sicile : / Allez donner mes lois à ce *terroir* fertile ; / Songez que c'est pour moi que vous gouvernerez, / Et que je répondrai de ce que vous ferez.
(Corneille, *Cinna*, 1682)

Si la perspective 'exploitation de la terre' ne détrône pas tout de suite celle de 'possession de la terre', c'est en vertu de l'idée qu'une même terre peut être à la fois possédée par un seigneur et exploitée par d'autres. Cette idée, déjà présente chez Nicot, qui distinguait le *maître* et le *fermier* :

- (8) en aucunes contrées de ce royaume on dit bled bernage, ou grain bernage, pour tel bled ou espece de grain qui vient et croit au *terroir* particulier du pays, comme le fermier rend à son maistre tant de muyds de grain bernage par an, c'est à dire de tels grains qui viennent et croissent és terres de sa ferme, [...].
(Jean Nicot, *Thrésor de la langue française, tant ancienne que moderne*, 1606, entrée 'Besant'),

est reprise ensuite par Malherbe, en termes de *propriété* et *usage* :

- (9) Nous disons le *terroir d'Athènes et de Campagne*, et cependant il n'est point de champs qui n'aient leurs maîtres, [...]. On dit bien en général : « C'est le *terroir de telle ou telle ville* », mais en particulier on dit le champ d'un et d'un tel. Et pour ce je puis donner à la communauté d'une ville des terres que déjà nous appelions siennes auparavant, parce qu'elles sont d'une façon à elle, et de l'autre à moi. [...] il y a deux maîtres d'une même chose. Comment ? Pource que l'un a l'usage, et l'autre la propriété.

(Malherbe, traduction du *Traité des bienfaits* de Sénèque (parue en 1650), in *Œuvres complètes de Malherbe*, vol 2, p. 220 et 222).

Bien que *terroir* ne soit plus guère utilisé de nos jours pour renvoyer à la possession de la terre, on retrouve encore au 20^e s., sous les vocables de *propriétaire* et d'*exploitant*, la distinction qui vient d'être mentionnée :

- (10) [les] ententes d'exploitants sont le véritable pouvoir de fait local, beaucoup plus que les propriétaires, par ailleurs domiciliés hors du *terroir*.
(Georges Gurvitch, *Traité de sociologie*, 1, 1967)

2. Deuxième étape : le *terroir* vu sous l'angle de l'exploitation de la terre

Peu à peu, c'est la perspective 'exploitation de la terre' (par d'autres que le seigneur) qui deviendra dominante. Certains auteurs insistent déjà, à la fin du 16^e s., sur la diversité des types d'exploitation possibles du *terroir* (récolte du bois, pâtures, pêche, chasse, culture,...) :

- (11) Nostre beau *terroir* est destruit : / Le vigneron quitte la vigne, / Le courbe laboureur ses boeus, / Le berger ses pastis herbeus, / Et le morne pescheur sa ligne.
(Robert Garnier, *Antigone ou la Pieté*, 1585)

Cette diversité des types d'exploitation, attestée pendant plusieurs siècles, fera progressivement place à la seule culture du sol. A l'exception (encore présente au 20^e s.) de la chasse :

- (12) Charles Jeannin la laissa à ses récriminations, et, sans prendre la peine de déjeuner, prit son fusil et partit chasser autour du *terroir*. [...]. Le renard s'est dérobé et nous avons battu le *terroir* en revenant.
(André Dhôtel, *Le Village pathétique*, 1943)

Puis, c'est à la seule culture de la terre et aux produits de cette culture que renverra, par spécialisation, *terroir* : c'est la troisième étape du processus d'évolution sémantique.

Mais il convient de noter que, dès la fin du 16^es., *terroir* donne lieu également à certains emplois métaphoriques où le terme désigne le lieu d'origine d'un humain ou d'un phénomène humain (par exemple un souverain glorifié ou un courant religieux combattu), représenté comme le produit de ce lieu :

- (13) Mais tout soudain je changerai mon stile / Pour les vertus de Henri raconter, / Lors cultivant un *terroir* si fertile, / Jusques au ciel le fruit pourra monter.
(Ronsard, *Second livre des Odes*, 1550)
- (14) Elle n'avoit encor entendu ce gros mot / Qui effraye le peuple, et qu'on nomme Huguenot :
/ Encores l'air infect du *terroir Saxonique* / N'avoit empoisonné ceste terre Gallique.
(Pierre Matthieu, *La Guisiade*, 1589)

Ces emplois métaphoriques deviendront massifs aux 17^e et 18^e s. (voir *infra*, § 3.).

3. Troisième étape : le *terroir* vu sous l'angle de la culture de la terre (agriculture)

La culture du *terroir* permet d'obtenir des produits divers (arbres, plantes, fruits, vigne, légumes,...) :

- (15) *Terroir*. Ce mot se dit de la *terre* entant qu'elle produit des fruits.
(Richelet, *Dictionnaire françois*, 1680)

Les traités d'agriculture foisonnent d'exemples insistant sur le lien naturel entre type de sol et type de culture adéquate, ainsi qu'entre type de sol et qualité du produit résultant :

- (16) Or se faut il accommoder au naturel de son *terroir*, et selon iceluy semer et planter par endroits choses à luy propres, et qui luy viennent à gré. [...]. Le principal du mesnager est de bien cognoistre le naturel de sa *terre* [...]. Tout *pais* de bon vignoble, est pierreux et gravetteux, ou cailloueux [...].
(Charles Estienne, *L'Agriculture et maison rustique*, 1564)
- (17) Le *terroir* y fait beaucoup, car estant gras, le sidre en est plus grossier, et estant sablonneux ou pierreux, il est ordinairement fin et transparent.
(Julien Le Paulmier, *Traité du vin et du sidre*, 1589)

Dans cette perspective, le mot *terroir* tend à prendre une acception restreinte : il ne s'agit plus d'une terre cultivable en général, mais d'un type de sol ayant des propriétés spécifiques. C'est d'ailleurs ce que l'on retrouve, à l'époque contemporaine, dans certains traités de géographie ou de sociologie rurale :

- (18) Le mot *terroir*, un des plus malmenés par les divers auteurs, s'emploie, sans doute à tort, pour désigner l'ensemble des terres cultivées par les habitants d'un village, tandis que d'autres utiliseraient plus volontiers dans ce cas le terme de *finages*, donnant au mot *terroir* un sens plus restreint, qui suppose une homogénéité et des qualités particulières de sol.
(André Meynier, *Les Paysages agraires*, 1958)

Mais cette spécialisation du terme fait encore débat et le consensus terminologique est loin d'être atteint au 20^e s., comme en témoigne l'extrait suivant :

- (19) La base concrète du groupe rural élémentaire constitue le *terroir*, l'espace aménagé pour la production agricole, qui se définit par ses limites et par son contenu. [...]. Le langage rural traditionnel français distingue le *finage* qui est le *territoire* conventionnellement ou juridiquement reconnu à la collectivité locale, et le *terroir* qui en est la partie effectivement occupée et travaillée. [...]. Un même *terroir* présente souvent plusieurs types de *sols*, convenant à des modes d'utilisation différents, surtout dans les pays à relief et à structure différenciés.
(Georges Gurvitch, *Traité de sociologie*, I, 1967)

Quoi qu'il en soit de ce point, la perspective 'culture de la terre' a donné lieu, à partir du 17^es., à nombre d'emplois métaphoriques où *terroir* désigne le lieu d'origine d'un « fruit » de nature imagée ; ainsi dans les exemples suivants où il s'agit, selon les cas, de glorifier un poète illustre, de prôner certaines valeurs, de moquer de faux cheveux, de se démarquer de la façon de penser d'autres peuples, ou d'annoncer l'émergence d'un style littéraire nouveau :

- (20) sçaches que ce mesme an qui maintenant escrit / d'un encre si sanglant son nom en ton esprit, / ce mesme an qui te semble à bon droit déplorable, / te sera quelque jour doucement memorable. / D'autant que dans le sein du *terroir vandomois*, / avant que par le ciel se soient tourne sept mois, / un enfant te naistra dont la plume divine / egallera ta gloire à la gloire latine
(Jean Bertaut, 1620, *Sur Trespas Ronsard*)
- (21) Il se faut de bonne-heure endurcir aux labeurs, / Et jeune ensemercer le *terroir des honneurs* / Afin d'en moissonner les fruicts à la vieillesse.
(Jean Auvray, *Le banquet des muses*, 1636)
- (22) Ce qu'ils peuvent tirer de leur propre *Domaine*, / C'est chair molle, gousset aigre, mauvaise haleine ; / Et pour leurs beaux cheveux si ravissans à voir, / Ils ont pris leur racine en un autre *terroir* : / Ils sont le plus souvent des plantes transplantées, / Qu'on applique avec art sur testes edentées.
(Paul Scarron, *L'Héritier ridicule ou la Dame intéressée*, 1650)
- (23) Peut-être notre *terroir de France* n'est-il pas propre pour les raisonnements que font les égyptiens, non plus que pour leurs palmiers
(Bernard de Fontenelle, *Digression sur les anciens et les modernes*, 1688)
- (24) On tient que le premier Auteur des Vaudevilles fut Olivier Bosselin, et qu'ils furent inventez au *terroir de Vire*, petite Ville de Normandie sur la rivière de ce mesme nom.
(Thomas Corneille, *Dictionnaire des arts et des sciences*, 1694)

Ces emplois métaphoriques vont, à leur tour, favoriser l'éclosion de l'étape suivante, où les produits agricoles de la terre cultivée laisseront place aux seuls « produits humains » de la terre. A cette quatrième étape, la métaphore sera, en quelque sorte, inscrite dans la langue.

4. Quatrième étape : le *terroir* vu sous l'angle des « produits humains » de la terre

Cette étape prend appui sur une théorie que l'on trouve explicitée dès la fin 16^e s., selon laquelle les facteurs naturels exercent une influence, aux plans physique et mental, sur les humains ; ce que l'on pourrait résumer par la formule « la terre façonne l'homme » :

- (25) Si par experience nous touchons à la main que la forme de nostre estre despend de l'air, du climat et du *terroir* où nous naissons, non seulement le tainct, la taille, la complexion et les contenance, mais encore les facultez de l'ame, (...)
(Montaigne, *Essais*, 1580)
- (26) La premiere, plus notable et universelle distinction des hommes, qui regarde l'esprit et le corps, et tout l'estre de l'homme, se prend et tire de l'assiette diverse du monde, selon laquelle le regard et l'influence du ciel et du soleil, l'air, le climat, le *terroir*, sont divers. Aussi sont divers, non seulement le teinct, la taille, la complexion, la contenance, les moeurs, mais encore les facultez de l'ame. [...]. Ainsi que les fruicts et les animaux naissent divers selon les diverses *contrées* ; aussi les hommes naissent plus ou moins belliqueux, justes, temperans, dociles, religieux, chastes, ingenieux, bons, obeyssans, beaux, sains, forts.
(Pierre Charon, *De la Sagesse : trois livres*, 1601)

Cette théorie acquiert des résonances particulières dans la première moitié du 18^e s., où l'on se prend à souligner les particularités des humains, non seulement physiques et mentales mais aussi socio-culturelles, en fonction de leur *terroir* d'origine :

(27) Non, Monsieur, je ne suis pas si sot de confondre l'esprit avec le bon sens. Le bon sens n'est autre chose que ce sens commun qui court les rues, et qui est de tous les pays. Mais l'esprit ne vient qu'en France : c'est, pour ainsi dire, son *terroir*, et nous en fournissons tous les autres peuples de l'Europe.

(Louis de Boissy, *Le Français à Londres*, 1727)

(28) Cette campagne, reprit-elle, toute favorisée qu'elle est du ciel et de la nature, a dans l'air ou dans le fond du *terroir* quelque chose de vicieux qui s'oppose à la propagation de la colonie. Je ne veux point dire que les femmes y soient stériles, au contraire elles y ont presque toutes une heureuse fécondité, mais elles ne mettent au monde que des filles.

(L'abbé Prévost, *Le Philosophe anglois ou Histoire de Monsieur Cleveland (...)*, 1731).

(29) moi j'ai la tête près du bonnet, jamais les prêtres n'ont pu me guérir de cela, car je suis picarde, cela vient du *terroir* [...].

(Marivaux, *Le paysan parvenu*, 1734)

L'idée se retrouve même, sous la plume de Rousseau, à propos des différentes formes de gouvernement présumées convenir aux humains, selon leur *terroir* :

(30) Les *lieux* où le travail des hommes ne rend exactement que le nécessaire doivent être habités par des peuples barbares, toute politie y seroit impossible : les *lieux* où l'excès du produit sur le travail est médiocre conviennent aux peuples libres ; ceux où le *terroir* abondant et fertile donne beaucoup de produit pour peu de travail veulent être gouvernés monarchiquement, pour consumer par le luxe du prince l'excès du superflu des sujets ; car il vaut mieux que cet excès soit absorbé par le gouvernement que dissipé par les particuliers.

(Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, 1762)

Cette approche perdurera, au fil des siècles, jusqu'à nos jours :

(31) Au reste celles [les lettres] de Madame Du S. sont d'un ton très-convenable, assez tendre, et paraissent d'aussi bonne-foi que la nature du *terroir* peut le permettre.

(Honoré de Mirabeau, *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes*, 1780)

(32) son exemple me confirma dans la croyance où je suis que les races d'origine rustique ont la faculté de l'hallucination. Il tenait à cette race par sa mère, et il avait des visions (...). Il tenait au *terroir*, il était halluciné, il croyait aux choses surnaturelles.

(George Sand, *Histoire de ma vie*, 1855)

(33) N'en déplaise à ceux qui pourraient nier l'influence du *terroir*, je sentais qu'il y avait en moi je ne sais quoi de local et de résistant que je ne transplanterais jamais qu'à demi, et si le désir de m'acclimater m'était venu, les mille liens indéracinables des origines m'auraient averti par de continuelles et vaines souffrances que c'était peine inutile.

(Eugène Fromentin, *Dominique*, 1863)

- (34) Sourcils en épis de maïs. Gueules bien de chez nous, du *terroir*. Silhouettes massives, voûtées, jambes lourdes, bras ballants.
(Alphonse Boudard, *La Cerise*, 1963)

Ce sont notamment les particularismes linguistiques liés au *terroir* d'origine de leurs personnages que les auteurs s'attachent à relever, en les accompagnant, selon les cas, d'appréciations positives ou négatives :

- (35) Il parlait avec assez de pureté, à l'ordinaire, sans toutefois dédaigner les locutions naïves et pittoresques du *terroir*.
(George Sand, *Le Meunier d'Angibault*, 1845)
- (36) Mais c'est encore un plaisir d'entendre ces idiotismes pittoresques régner sur le vieux *terroir* du centre de la France; d'autant plus que c'est la véritable expression du caractère moqueusement tranquille et plaisamment disert des gens qui s'en servent.
(George Sand, *La Mare au diable*, 1846)
- (37) Quel supplice de venir [...] affronter les sermons sans fin, les ricanements bêtes, le tout assaisonné de plaisanteries berrichonnes, de mots de *terroir*, de ces dictons justes en général, trouvés par des esprits courts mais logiques, et qui blessent dans leur patois trivial, comme l'injure d'un inférieur.
(Alphonse Daudet, *Fromont jeune et Risler aîné*, 1874)

Parmi les particularismes linguistiques relevés, figure en bonne part l'*accent de terroir* :

- (38) Monsieur le curé est venu me voir. Je me suis dit : "il ne va toujours pas me manger !". Maigre, voûté, minable. Un *accent de terroir*. On sent tout de suite l'ennemi borné.
(Jules Renard, *Journal*, 1910)
- (39) Marguerite avait envie de parler et cela tombait bien. A son *accent chantant de terroir* se mêlait un rien de parigot traînard glané au hasard des rencontres.
(Robert Sabatier, *Trois sucettes à la menthe*, 1972)

Le *terroir* ainsi envisagé du point de vue des « produits humains » de la terre est, on le voit, ambivalent quant aux connotations induites (selon les cas, naïveté, rudesse, bêtise ; ou bien au contraire authenticité, bon sens, simplicité de bon aloi) :

- (40) Mon Dieu, qu'il ferait bon sur la *terre* des hommes / Si l'on n'y rencontrait cette race incongru', / Cette race importune et qui partout foisonne : / La race des *gens du terroir*, des gens du cru.
(Georges Brassens, *Poèmes et chansons*, 1981)
- (41) Le maître d'école, mobilisé, fut remplacé par un petit jeune homme d'une nonchalance extrême. Dès la première leçon, il nous baptisa baiseurs de glèbe, *pourriture du terroir*, plébéiens, aborigènes. Ah, qu'ils étaient dépassés, les traditionnels : ploucs, péquenots, culs-terreux, pedzouilles, pouilleux et puants de M. Gallois !
(Yvette Szczupak-Thomas, *Un diamant brut*, 2008)

- (42) De la table de famille chaque soir monte l'image d'une humanité simple, lente, patoisante, cordiale, bavarde, prompte à la goguette, fleurissant avec naïveté sur son *terroir* minuscule, comme la giroflée dans son pot à fleurs.
(Julien Gracq, *Lettrines* 2, 1974)
- (43) Nous qui ne savons presque rien, nous parlons un français délicieux, avec un accent très pur et des expressions bien à nous, souvent venues du *terroir*, prononcées parfois avec un grasseyement populaire, et nous ne voulons pas qu'on y touche. Nous le disons distingué parce qu'il nous distingue des autres.
(Jean d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*, 1974)

Il est frappant de constater qu'au début du 20^es. (et, plus particulièrement, au moment des deux guerres mondiales), l'invocation du *terroir* s'est fortement teintée de nationalisme ; le terme alimente alors le culte des origines, du sang, de la patrie, de la nation, de la « race », ainsi que le combat contre tout ce qui est perçu comme étranger ou non enraciné :

- (44) La propriété du paysan [...] est [...] un raccourci de la grande *patrie*. De l'actionnaire à sa propriété inconnue, tous ces liens sont brisés. Il ne sait pas en quel point de la patrie jaillit pour lui la source des dividendes, et souvent c'est de la *terre étrangère* que cette source jaillit. Que de valeurs *étrangères* sont mêlées dans le portefeuille capitaliste aux valeurs *nationales*, sans qu'aucun *goût de terroir* permette de les discerner.
(Jean Jaurès, *Etudes socialistes*, 1901)
- (45) Votre "couarail", comme il vous plaît de vous appeler d'un *vieux mot patois* qui rappelle l'heure de la causerie, l'heure de la sociabilité dans nos villages, a pour objet de créer en Lorraine un mouvement commun des intelligences et d'y fortifier *l'esprit de terroir*.
(Maurice Barrès, *Mes Cahiers : 9, 29^{ème} cahier*, 1911)
- (46) Le mouvement de la jeunesse, qui avait entraîné les campeurs dans les promenades à pied à travers les champs et les bois, avait contribué aussi à la renaissance d'une *poésie du terroir*, et souvent les romans de la jeunesse sont aussi des évocations du *sol* allemand, évocations méthodiquement réclamées par les *nationalistes* qui reprochaient à la littérature berlinoise d'être *sans racines*, d'être une *fleur de l'asphalte*, et qui encourageaient le retour à la *glèbe* par une sorte de romantisme champêtre qui n'était pas toujours spontané.
(Collectif, *Arts et littérature dans la société contemporaine*, dir. Pierre Abraham, 1936)
- (47) [Ils] se flattaient de l'excellence de leurs produits, avec ce gentil *orgueil de clocher* qui fait la solidité de notre *nation*. *L'amour du terroir* a été l'une des vraies consolations de la captivité.
(Francis Ambrière, *Les Grandes vacances*, 1946)
- (48) Après 1918, l'Allemagne crée le "Heimat-Museum" [« Musée de la Patrie »], c'est-à-dire le *musée du terroir*, destiné à la glorification des *célébrités locales*.
(*Les Musées en France*, 1950)

- (49) Le *cordon ombilical* a été coupé entre l'homme et son *terroir*, et l'on ne sait plus ce que l'on défend. A ce fantôme de ruralité, le Maréchal s'adresse pour exalter "le retour à la terre", qui, "elle, ne ment pas" ! Mystification.
(Jean Duvignaud, *L'oubli ou la chute des corps*, 1995)

Si de telles dérives idéologiques des temps de guerre semblent aujourd'hui dépassées, il n'en reste pas moins que la référence au *terroir* d'origine est toujours très présente chez nombre de nos contemporains. En voici un exemple récent tiré d'un article de journal, où se révèle la fierté d'un enracinement régional, mâtinée d'un petit complexe d'infériorité (sans doute simulé) :

- (50) [titre] Aurélien Pradié, la droite sociale et du *terroir*.
[texte] Agé de 33 ans, ce natif de Cahors (Lot) est profondément attaché à son *territoire* dont il possède l'accent. [...] Les références politiques d'Aurélien Pradié sont Georges Pompidou et Jacques Chirac. Deux gaullistes de droite ancrés comme lui dans un *terroir*. [...] Interrogé, après son élection à la députation, par des élèves de son ancien lycée de Cahors, Aurélien Pradié se refusait pourtant à afficher la moindre ambition personnelle : « Je suis un plouc dans le sens où je ne fais pas partie de la caste des politiques », revendiquait-il.
(*La Croix*, 31.10 - 01.11, 2019, p. 10)

Cet exemple est intéressant, car il montre combien, encore aujourd'hui, les deux termes *terroir* et *territoire* restent proches l'un de l'autre, tout en évoquant des images différentes : le *territoire* évoque les spécificités d'une région d'origine, alors que le *terroir* évoque celles d'une terre natale où plongent les racines de la personne.

Quelques mots, au passage, sur le terme *territoire*. Il s'agit d'un terme lui aussi polysémique, qui peut désigner une étendue de terre, une région naturelle, circonscrite par une limite et présentant un caractère particulier (*territoire montagneux*) ou bien, en rapport avec une collectivité humaine, un espace borné par des frontières, soumis à une juridiction (*territoire national ; politiques d'aménagement du territoire ; Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales*) et susceptible de présenter certaines particularités culturelles liées aux humains qui y vivent (*territoire linguistique*). Très utilisé, de nos jours, dans la langue des politiques et des journalistes⁷, le terme *territoire* est diversement connoté selon les auteurs. Pour les uns, *les territoires* (au pluriel) renvoient aux zones du pays délaissées par l'administration centrale, qu'il s'agisse de la périphérie des grandes métropoles (cf. *Les territoires perdus de la République*⁸) ou de la « France profonde » rurale (*Le Sénat alerte sur le recul des services publics dans les territoires*, titre *La Gazette* en 2020). Sans pour autant méconnaître cette fracture entre les élites parisiennes et ce que d'aucuns nomment les « vraies gens », d'autres auteurs sont plutôt sensibles aux potentialités d'invention et d'initiative existant à l'échelon local des *territoires* (cf. *La France des territoires, défis et promesses*⁹). Pour d'autres enfin, le terme *territoire* évoque la richesse d'un patrimoine culturel spécifique, qu'il s'agit de conserver et de mettre en valeur (*Métiers d'art, signatures des territoires*, titre d'une exposition en 2019 à la Galerie des Gobelins à Paris ; *Les métiers d'art sont à la fois la tête et le cœur des territoires, ce qu'on appelle communément le patrimoine. La société 'Entre Terre et Talents' veut apporter sa contribution au rayonnement des*

⁷ Je remercie Olivier Soutet d'avoir appelé mon attention sur ce point.

⁸ *Les territoires perdus de la République : antisémitisme, racisme, sexisme en milieu scolaire*, ouvrage collectif (sous la direction d'Emmanuel Brenner), paru en 2002 aux éditions Mille et une nuits.

⁹ Dans *La France des territoires, défis et promesses* de Pierre Veltz (ouvrage paru en 2019 aux éditions de L'Aube), l'auteur milite en faveur d'un « tournant local », c'est-à-dire d'une coopération entre les territoires intégrés dans un système régional métropolitain, afin de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux.

talents du territoire basque dans l'hexagone et dans le monde entier peut-on lire sur le site *Entre terre et talents.com*).

Revenons au *terroir*. Si, comme on vient de le voir, la perspective des 'produits humains' de la terre est toujours bien vivante à l'époque contemporaine, on constate par ailleurs la résurgence, depuis quelques décennies, d'emplois de *terroir* qui relèvent de la perspective 'culture et produits' de la terre, évoquée plus haut (voir *supra*, § 3.). Sans doute liée au mythe du retour à la terre et à la vogue de l'écologie, l'acception contemporaine non métaphorique du terme *terroir* semble désormais tourner principalement autour des idées d'authenticité et de saveur des *produits du terroir*.

Quelques recherches dans diverses bases de données de français contemporain le confirment. Si l'on demande les co-occurrents du mot *terroir* dans la base *Les voisins de Le Monde*, on obtient parmi les noms les plus fréquents : *produit (de), cuisine (de), vin (de), goût (de), saveur (de), recette (de), plat (de), menu (de), marché (de), tradition (de)*,... et parmi les verbes les plus fréquents : *fleurer, sentir, enraciner (dans), ancrer (dans)*,... Ce lien à la gastronomie et à l'œnologie, dont témoignent aussi les types de publicités sur la Toile comportant le mot *terroir* (par exemple, *Paris Terroirs, caviste ; Vin et Terroirs ; Epicerie-primeur-crèmerie Terroirs d'Avenir*) se retrouve également dans la rubrique « recherches associées » de Google, qui propose les doublets suivants : *terroir-vin, terroir-cuisine, terroir-restaurant*.

Ce retour à la perspective 'culture et produits' de la terre ajoute toutefois un élément nouveau, à savoir la connotation positive associée aux *produits du terroir*. Cette valorisation systématique du *terroir* se retrouve à propos d'expressions renvoyant au goût ou à l'odorat, comme *avoir un goût de terroir* et *sentir le terroir*. En cela, les contemporains se démarquent de ce qui a prévalu jusqu'à la fin du 19^es., comme le montrent les deux exemples suivants, aux connotations négatives (tant pour les produits naturels que pour les « produits humains ») :

(51) Le vin du país est blanc, fort agréable, ne *sent point le terroir*, et ressemble assez au genetin ; il s'abonit à chaque vendange.
(Abbé François de Choisy, *Journal du voyage de Siam*, 1687)

(52) Franchement, Marquis, il a furieusement le *goût du terroir*, votre petit-cousin ! Ma nièce eût été très malheureuse avec lui ! C'est un homme qui aimera sa femme à la désespérer !
(Bernard-Joseph Saurin, *Les mœurs du tems*, 1761)

Une comparaison des versions successives du *Dictionnaire de l'Académie* permet de confirmer que, avant la fin du 19^es., les expressions de ce type tendaient plutôt à être connotées négativement (en particulier s'agissant des « produits humains »). Jusqu'à la 7^{ème} édition (datant de 1879), on trouve en effet :

(53) On dit, que *Du vin sent le terroir, qu'il a un goût de terroir*, pour dire, qu'il a une certaine odeur, un certain goût qui vient de la qualité du terroir.
Et fig. qu'*Un homme sent le terroir*, pour dire, qu'il a les défauts qu'on attribue ordinairement à son pays.

et ce n'est que dans la 8^{ème} édition (de 1932-1935) que l'on peut lire :

(54) *Ce vin sent le terroir, il a un goût de terroir*, Il a une certaine odeur, un certain goût qui vient de la qualité du terroir.

Fig. et fam., *Cet homme sent le terroir*, Il a les qualités et les défauts qu'on attribue aux gens du pays d'où il est. *Sentir le terroir* se dit également des Ouvrages de l'esprit, quand ils ont des qualités et des défauts qu'on peut attribuer aux traits qui caractérisent le pays où l'auteur est né, a vécu.

5. Etapes sémantiques vs. périodes historiques

Comme il a été dit plus haut, les quatre étapes de l'évolution sémantique de *terroir*, d'ordre avant tout conceptuel, ne coïncident pas de façon stricte avec des périodes historiques ; ce sont des strates de sens qui peuvent co-exister à des degrés divers. A chaque époque, on observe en effet des phénomènes de « tuilage », c'est-à-dire de recouvrement partiel entre plusieurs strates.

Il n'en reste pas moins qu'au fil des siècles, s'est dessiné un mouvement général de glissements successifs, le long d'un continuum. Ce mouvement en quatre étapes peut être schématisé comme suit ¹⁰ :

- 1. possession de la terre
↓
- 2. exploitation de la terre
↓
- 3. culture et produits de la terre
↓
- 4. « produits humains » de la terre

Comme l'étude a permis de le montrer, quatre moments remarquables sont observables, du point de vue de la périodisation historique :

- au début du 17^es. : quasi-disparition de l'étape 1, au profit des étapes 2. et 3.
- à la mi-18^es. : apparition massive de l'étape 4. (et conservation des étapes 2. et 3.)
- au tournant 19^e-20^es. : prédominance de l'étape 4. (et conservation des étapes 3. et 2.)
- au début 21^es. : forte résurgence de l'étape 3. (et conservation des étapes 2. et 4.)

Si l'on croise l'évolution sémantique et la périodisation historique, on obtient le tableau suivant ¹¹ :

¹⁰ Ces quatre étapes sémantiques se retrouvent dans la définition que donne le *Trésor de la Langue Française*. Celui-ci regroupe les trois premières étapes sous une acception A « étendue de terre exploitée » (subdivisée en : 1. *Rare*. Domaine, Territoire ; 2. Ensemble de terres exploitées par une collectivité rurale ; 3. Étendue de terre présentant une certaine homogénéité physique, originelle ou liée à des techniques culturelles (drainage, irrigation, terrasses), apte à fournir certains produits agricoles) et il isole la quatrième étape (figurative) sous une acception B « Région, province, pays considéré(ée) dans ses particularités rurales, ses traditions, sa culture, ses productions et du point de vue du caractère des personnes qui y vivent ou en sont originaires ».

¹¹ Symboles : flèche vers le bas = signification en voie de disparition ; flèche vers le haut = signification en voie d'inscription en langue ; flèche horizontale = effet en retour d'une signification sur une autre ; numéro d'étape entre parenthèses = signification faiblement attestée.

	possession de la terre	exploitation de la terre	culture et produits de la terre	« produits humains » de la terre
16 ^e siècle	1	2	(3)	(métaphore)
17 ^e siècle	↓ 1	2	3	(métaphore)
18 ^e siècle		2	3	↑ 4 [connotation -]
19 ^e siècle		2	3	4 [connotation -/+]
20 ^e siècle		(2)	3	4 [connotation +/-]
21 ^e siècle		(2)	3 [connotation +] ←	4 [connotation +]

Conclusion

Au terme de ce parcours, plusieurs conclusions s'imposent, les unes d'ordre linguistique, les autres d'ordre extra-linguistique.

Sur le plan de la langue, un lien étroit se manifeste entre le déploiement polysémique du terme et son positionnement au sein d'un réseau synonymique. S'il est exact de dire que l'évolution sémantique de *terroir* se déploie du concret de la terre (possédée, exploitée, cultivée) vers la métaphore intégrée, on constate toutefois, en sens inverse, un effet en retour des emplois métaphoriques vers des emplois concrets, sous l'égide de nouvelles connotations positives. Ce double mouvement s'accompagne d'une spécification progressive du sens de *terroir* par rapport à ses synonymes et en particulier par rapport à *territoire* : la terre conçue comme le sol où prend racine ce qui porte des fruits (y compris humains), se distingue de la terre conçue comme région administrativement et juridiquement circonscrite, présentant certaines spécificités historiques, sociales et culturelles liées aux humains qui y vivent.

Au plan extra-linguistique, il est clair que la diversité des emplois et des sens du terme fait directement écho à la diversité des textes : ainsi le sens 'culture et produits de la terre' est-il préférentiellement attesté (cela va de soi) dans les traités d'agriculture, et les premiers emplois métaphoriques se manifestent-ils dans des textes poétiques. Mais surtout, on voit que l'évolution sémantique du terme et la reconfiguration de l'espace sémantique dont il participe peuvent être systématiquement mises en regard de facteurs non linguistiques (d'ordre sociologique, économique, historique et culturel). Ainsi la disparition de l'étape 1 ('possession de la terre') coïncide-t-elle avec

la fin de la féodalité et la prépondérance de l'étape 3 ('culture de la terre') sur l'étape 2 ('exploitation de la terre') avec le développement de l'agriculture et le déclin des autres activités (pêche, ramassage du bois, élevage), hormis la chasse ; de même, l'émergence de l'étape 4 (métaphore intégrée '« produits humains » de la terre') va de pair avec la montée d'une classe aisée urbaine au 18^es., et le retour à l'étape 3 ('culture de la terre') au 21^es. avec le courant écologiste (retour à la nature, recherche d'authenticité en matière alimentaire) ainsi qu'avec le développement d'une économie (en particulier viti-vinicole) juridiquement contrôlée et protégée sur le marché mondial.

Références

Atlas sémantiques [en ligne, <http://www.atlas-semanticues.eu/>]

Bloch, Oscar & Walter von Wartburg. 1932. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. 4^{ème} éd. 1964, P.U.F.

Bréal, Marcel. 1897. *Essai de Sémantique*. Rééd. 2005. Lambert-Lucas.

Corneille, Thomas. 1694. *Dictionnaire des arts et des sciences*. Paris : Coignard.

Cotgrave, Randle. 1611. *A dictionarie of the French and English Tongues*. Londres : Adam Islip ; [en ligne, <http://gallica.bnf.fr/>]

Dictionnaire de l'Académie française, 1^{ère} éd. (1694), 2^{ème} éd. (1718), 3^{ème} éd. (1740), 4^{ème} éd. (1762), 5^{ème} éd. (1798), 6^{ème} éd. (1835), 7^{ème} éd. (1878), 8^{ème} éd. (1932-1935), 9^{ème} éd. (1990-) ; [en ligne, <https://www.dictionnaire-academie.fr/>]

Dictionnaire électronique des synonymes [en ligne, <http://crisco.unicaen.fr/des/>]

Frantext [en ligne, <https://www.frantext.fr/>]

Furetière, Antoine. 1690. *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et les arts*. Rotterdam : Reinier Leers.

Les Voisins de Le Monde [en ligne, <http://redac.univ-tlse2.fr/voisinsdelemonde/>]

Ménage, Gilles. 1650. *Origines de la langue françoise*. Paris : Augustin Courbe ; [en ligne, <http://gallica.bnf.fr/>]

Ménage, Gilles. 1694 : *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*. Paris : Briasson ; [en ligne, <http://gallica.bnf.fr/>]

Nicot, Jean. 1606. *Thrésor de la langue française, tant ancienne que moderne*. Paris : David Douceur ; [en ligne ; <http://gallica.bnf.fr/>]

Richelet, César-Pierre. 1680. *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise...* Genève : Jean Herman Widerhold.

Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) ; [en ligne, <http://atilf.atilf.fr/tlfr3.htm>]

Résumé

Une étude longitudinale du 16^e siècle à nos jours permet de montrer que la polysémie du lexème français *terroir* s'est constituée au fil d'un continuum sémantique comportant quatre étapes (de la possession de la terre à l'exploitation de la terre, puis à la culture et aux produits de la terre et enfin aux « produits humains » de la terre), mais que ces étapes conceptuelles ne coïncident pas strictement avec des périodes historiques.

Mots-clés

polysémie, synonymie, métaphore, connotation, continuum sémantique

Abstract

A longitudinal study from the 16th century to the present time allows us to show that the polysemy of the French lexeme *terroir* was formed along a semantic continuum comprising four stages (from possession of the land to exploitation of the land, then to culture and the products of the earth and finally to the "human products" of the earth), but that these conceptual stages do not strictly coincide with historical periods.

Key words

polysemy, synonymy, metaphor, connotation, semantic continuum